

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

Une Révolution.

Que de fois n'avons-nous pas entendu dire : « A Nivelles, on ne sait rien organiser ; les sociétés ne s'entendent pas ; les grandes fêtes sont impossibles et il est inutile, dans n'importe quelle circonstance, de chercher à s'assurer le concours de tous. »

La journée de dimanche a bien prouvé que si nous n'avons pas eu, jusqu'à présent, de fêtes réellement belles, c'est que l'on n'a jamais tenté de les organiser. Les ex-sous-officiers nivellois, voulant inaugurer leur drapeau avec le plus d'éclat possible, rêvent de faire autrement — et par conséquent de faire mieux — que ce que l'on a fait jusqu'ici. Ils élaborent un programme des plus alléchant ; ils font placarder des affiches et les Nivellois apprennent avec stupéfaction que, dans le cours d'une même journée, on leur servira deux concerts militaires — plumets blancs le matin, plumets verts après-midi, — des assauts d'armes, une kermesse flamande, un bal populaire, un cortège aux lumières, un feu d'artifice (comme le soir de la visite royale !), des illuminations et nous ne savons combien d'autres réjouissances.

Ces belles promesses rencontraient beaucoup d'incrédulés et quelques uns disaient même, en parlant des organisateurs : « Ces gens là sont fous ! » Or il se trouve que ces gens là n'étaient pas si fous qu'on paraissait le croire, mais qu'ils étaient simplement entreprenants, actifs et tenaces. Et ils ont si bien mené leur barque qu'ils nous ont donné — et au-delà — tout ce qu'ils nous ont promis.

Il est vrai qu'ils ont pris beaucoup de peine, qu'ils ont dû faire force démarches ; qu'ils ont eu bien des hésitations à vaincre et des difficultés à tourner ; mais croit-on que l'organisation de fêtes de ce genre soit plus aisée ailleurs qu'ici ? Si l'on réfléchit que les ex-sous-officiers ont obtenu un subside de l'administration communale ; qu'ils se sont assurés le concours de toutes nos sociétés de musique ; qu'ils ont recueilli des souscriptions chez les habitants, sans distinction de parti, on reconnaîtra qu'ils ont dû apporter dans leurs négociations beaucoup d'habileté, de délicatesse et de tact. On reconnaîtra aussi que l'on calomnie la population nivelloise quand on prétend qu'elle n'est pas maniable et qu'on en obtient peu de chose.

La morale de cette belle journée et son enseignement, — j'ai dit son enseignement, Messieurs les jeunes — c'est qu'il est possible d'innover à Nivelles, comme ailleurs ; c'est que le Nivellois possède toutes les qualités requises pour danser à un bal populaire, pour faire, en y prenant grand plaisir, le tour d'une kermesse flamande et pour figurer, porteur d'une lanterne vénitienne, dans un cortège aux lumières ; c'est enfin que, ces choses étant démontrées par des faits, on aurait tort de n'en pas tirer profit le plus tôt et le plus souvent possible.

Félicitons donc les ex-sous-officiers de leur succès, remercions les de leurs efforts, dont nous avons été les premiers à profiter, et tâchons de rendre fructueuse la révolution pacifique introduite par eux dans nos mœurs.

STOISY.

BAUDÉMONT.

Un véritable AcLOT ne manque jamais de se rendre, le jour de l'Ascension, à la kermesse de Baudémont, quoique cependant il n'y ait d'intéressant à cette kermesse que la visite du parc : encore faut-il que celui-ci soit ouvert au public.

Ce parc remarquable a été fermé pendant ces dernières années, parce que la mauvaise saison s'était prolongée trop longtemps et n'avait pas permis de lui faire une toilette convenable, et surtout parce que, malgré la surveillance active qu'on avait exercée, des dégâts regrettables et méchants y avaient été commis les années précédentes.

La coutume, déjà bien ancienne, de se rendre le jour de l'Ascension à Baudémont, comme on va le lundi de la Pentecôte à Bois-Seigneur-Isaac, se perpétue de génération en génération, et chaque année, à pareil jour, Baudémont voit augmenter le nombre de ses visiteurs.

Le château de Baudémont et son magnifique parc sont entièrement situés sur le territoire d'Ittre. Cette importante commune dépendait, au moyen-âge, de deux puissantes seigneuries : la principale avait son château à quelques pas de l'église ; la seconde occupait le manoir de Faucuwez, dont il existe encore d'importantes ruines.

C'est au xv^e siècle qu'on commence à parler de la Seigneurie de Baudémont. MM. Tarlier et Wauters, dans leur *Histoire des Communes Belges*, citent comme premier seigneur de Baudémont, Engelbert, sire d'Ittre, qui avait acquis ce fief de Werner de Wyte. Plus tard, l'acquéreur voulut transmettre ce bien à son fils Jacques et en former ainsi un fief spécial. La cour féodale de Brabant refusa d'abord de reconnaître cet acte, mais on parvint à se mettre d'accord et Baudémont fut reconnu comme fief du Brabant.

Ce fief a appartenu successivement aux de Baillencourt, aux T'Seraerts, aux Vanden Hecke, aux Le Comte et enfin au baron de Bouchel. Le château a été acheté en 1815 par M. T'Sertevens.

« Les bâtiments, dit M. Tarlier, sont d'une architecture très simple ; ils se trouvent en haut de la colline qui forme le versant gauche du Ri de Baudémont, et la façade est dirigée vers le S-E. La chapelle particulière du manoir n'est dédiée à aucun saint ; on peut y célébrer l'office divin tous les jours, mais sans y laisser le Saint Sacrement. La ferme contiguë a été agrandie et reconstruite il y a quelques années. Le parc, vaste, bien tracé, orné de pièces d'eau et de cascades, descend depuis le château jusque dans le vallon.

La seigneurie avait haute, moyenne et basse justice, un maire, des échevins et des tenanciers jurés, des cens et redevances, le droit de prélever les amendes de toutes natures, droit de chasser aux oiseaux et d'avoir une garenne, etc. »

C.

La fête des ex-sous-officiers.

LA MALINÉE ;
LA MUSIQUE DE LA GARDE CIVIQUE.

Dès le matin, dimanche dernier, la ville avait un air de fête ; de nombreux drapeaux égayaient les rues ; beaucoup d'étrangers

descendaient de nos deux gares et, en prévision de l'affluence qui allait se produire, les cafetiers s'empressaient de placer des chaises et des tables devant leur établissement.

A dix heures et demie, la musique de la garde civique donnait, sur le kiosque de la grand'place, un fort beau concert entre les morceaux duquel se livrèrent, sur un petit kiosque dressé pour la circonstance, des assauts d'armes très remarquables.

Après le concert, une députation des ex-sous-officiers présenta à M. Raphaël Delvaux, l'excellent chef de la musique de la garde civique, une superbe couronne de lauriers.

LA RÉCEPTION ; LE CONCERT DES CARABINIERS ; LES GRENADIERS.

A deux heures à lieu, à la gare l'Est, la réception des sociétés fédérées et de la musique du régiment des Carabiniers ; la musique de la Garde Civique, qui accompagnait les autorités communales et devait, selon l'habitude, saluer l'arrivée du train aux accents de la Brabançonne, arrive trop tard : elle se place en tête du cortège ; derrière elle, marche avec aplomb la société de Gymnastique *la Nivelloise* ; puis vient la longue file des diverses sociétés de la Fédération des Ex-sous-officiers qui avaient répondu à l'appel de leur nouvelle sœur ; dix-huit drapeaux, accompagnés de députations nombreuses, représentent les sociétés de Audenarde, Arlon, Alost, Alb, Bruxelles, Charleroi, Courcelles, Dinant, Fontaine-l'Évêque, Gilly, Jumet, Liège, Louvain, La Louvière, Mons, Namur, Thuin et Tiriémont.

A la suite de ces sociétés vient la musique des Carabiniers ; le drapeau des volontaires nivellois qui ont pris part à la Révolution de 1830 ainsi que le drapeau d'honneur offert par le gouvernement à la ville de Nivelles à la suite de cette révolution, sont portés par deux ex-sous-officiers ; le vieux Chappelle, notre dernier combattant de 1830, accompagne ces vénérables reliques. Enfin, viennent l'administration communale, représentée par M. le Bourgmestre, M. l'échevin Hanon et M. Durieux, secrétaire, et la société des ex-sous-officiers de Nivelles.

On se rend en musique à l'Hôtel-de-Ville, où le vin d'honneur est offert aux présidents et porte-drapeaux des sociétés fédérées ainsi qu'à la musique des carabiniers.

M. Bourgmestre, dans un discours fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assemblée, souhaite la bienvenue aux carabiniers et aux ex-sous-officiers étrangers qui sont venus en si grand nombre à cette fête patriotique. Il fait l'éloge de la musique militaire et de son éminent chef, M. Steenebruggen. Après avoir déclaré créée la société des ex-sous-officiers de l'arrondissement de Nivelles, il remercie le président du zèle qu'il a apporté dans la formation de cette société et dans l'organisation des fêtes ; puis, au nom du roi, salué par des vivats unanimes, il remet le drapeau autour duquel se groupera la jeune société et qui servira à resserrer les liens d'union et de confraternité que l'on voit régner parmi ces anciens soldats.

Il boit ensuite au Colonel des carabiniers, qui a bien voulu envoyer son excellent corps de musique pour relever l'éclat de ces fêtes, au président de la Fédération, qui représente cette grande famille des ex-sous-officiers et au président de la section nivelloise, M. Delcourt.

M. Couture, président de la Fédération, prend la parole pour remercier le bourgmestre et l'administration communale, au nom de ses anciens compagnons d'armes, de l'accueil qui leur est fait ; il remercie également les officiers qui assistent à la réception ; il constate avec bonheur que le nombre des sociétés fédérées augmente tous les jours et il termine en buvant au bourgmestre et au conseil communal de Nivelles.

M. Delcourt remercie également l'édilité nivelloise, le commandant de l'école régimentaire des Grenadiers, qui a apporté son précieux concours à l'organisation de ces fêtes et tous les anciens compagnons d'armes qui sont venus en aussi grand nombre.

Puis M. le Capitaine Brassine, en quelques mots pleins de patriotisme, propose de boire au Roi. Un formidable vive le Roi ! lui répond.

Enfin le lieutenant porte-drapeau du régiment des Carabiniers prononce également quelques mots de remerciements.

Après cette longue série de discours et de toasts, le cortège se reforme pour parcourir les différentes rues de la Ville. A quatre heures, commence le concert donné par la musique des Carabiniers. Cette phalange d'élite est trop connue de tous pour que nous ayons à faire l'éloge de ce magnifique concert. Le

public, qui est souvent un excellent juge, a d'ailleurs prouvé, par les applaudissements dont chaque morceau a été souligné, combien il appréciait la société dirigée avec tant de talent par M. Steenebruggen. Nous avons remarqué avec plaisir qu'au moment où l'on exécutait la Brabançonne, tous les sous-officiers qui se trouvaient établis devant les différents cafés de la Place se sont levés spontanément et ont acclamé l'hymne national.

Entre les morceaux du concert, les élèves de l'école régimentaire des grenadiers, sous la haute direction de M. le commandant Brassine, exécutèrent, avec un ensemble et une précision remarquables, une série d'exercices qui furent fort goûtés du public. La façon dont ils ont enlevé les trois leçons de bâton avec figures, le mur de pointe et contre pointe, les exercices d'escrime à la bayonnette et enfin le quadrille de canne avec accompagnement de musique, fait le plus grand honneur aux officiers qui dirigent l'école et spécialement à MM. le lieutenant Baudouin, leur principal instructeur et le sergent Variet, leur maître d'armes. Nous sommes heureux de féliciter tout le personnel de l'école — officiers et autres — et de constater encore une fois que les grenadiers ont su, en très peu de temps, se rallier ici toutes les sympathies.

Aussitôt après le concert, une couronne de lauriers a été offerte à M. Steenebruggen par les ex-sous-officiers.

LE CORTÈGE AUX LUMIÈRES; L'ILLUMINATION; LE FEU D'ARTIFICE; LA KERMESSÉ FLAMANDE; LE BAL POPULAIRE.

Parti de l'école régimentaire des grenadiers, le cortège a parcouru nos principales rues au milieu d'une foule nombreuse.

La plupart de nos sociétés d'agrément avaient tenu à honneur d'y prendre part et avaient rivalisé de zèle pour former le plus beau groupe.

Il faudrait les citer toutes pour rendre justice à leurs efforts. Notons cependant le groupe formé par les élèves de l'école régimentaire, qui avaient abandonné le fusil pour s'armer d'une lanterne vénitienne et qui chantaient à pleins poumons un chœur que le tintamarre étourdissant des musiques jouant toujours ensemble a empêché d'apprécier. A ce propos, nous ferons observer aux *Amis de la Concorde* qu'ils auraient bien dû ne pas interrompre, avec une précision fort remarquable, le chœur à peine commencé par l'école régimentaire ainsi que les morceaux des sociétés voisines.

Les bambins costumés de la société de gymnastique et d'armes *La Nivelloise* marchaient avec un ordre parfait. Les élèves de l'école normale, précédés de leur corps de musique, ainsi que les fédérés qui les suivaient et fermaient la marche n'ont pas peu contribué à mettre de l'entrain dans le cortège.

Ce dernier, vu du bas de la place, au moment où il descendait la rue de Mons, faisait un effet charmant avec ses centaines de lanternes vénitiennes.

Si l'illumination n'a pas répondu à notre attente, il ne faut cependant pas accuser d'indifférence la population nivelloise. Les plaisirs se succédaient sans interruption et l'on ne savait où donner de la tête; il n'est donc pas étonnant que l'on ait oublié de rentrer chez soi pour allumer les lampions.

A dix heures, sur la grand'place, les *Vieux Amis de la Renaissance*, revêtus d'un costume aux couleurs éclatantes, ont exécuté leur ballet: l'ensemble n'a été troublé par aucun faux mouvement

et la légèreté des danseurs a été fort applaudie du nombreux public groupé autour du kiosque.

Superbe, le feu d'artifice, tiré par un artificier de la ville, M. Clément Gilson (que nous rencontrerons tantôt métamorphosé en saltimbanque émérite).

Les chandelles romaines, les bombes, les moulins et le bouquet ont eu leur succès habituel près du populaire qui manifestait son admiration par des « oh » et par des « ah » continuels.

Cette partie du programme terminée, la foule s'est portée vers la place Saint Paul où avaient lieu la kermesse flamande et le bal populaire.

Les forains-amateurs, qui avaient ouvert leurs loges à 5 heures, ne les ont pas vues se désempirer jusqu'à deux heures du matin.

Les chevaux de bois, tenus par les membres du *Cercle sans nom*, ont été pris d'assaut, non seulement par les enfants, que passionne ce genre de plaisir, mais par bon nombre de belles demoiselles suivies naturellement de beaux messieurs qui se montraient on ne peut plus galants.

Ecoutez, voilà un concert enragé qui commence: c'est l'orchestre de *l'Alcazar Nivellois* composé d'une clarinette, d'un tambour et d'une grosse caisse. M. Clément Gilson, coiffé d'un chapeau de paille original, est là sur ses tréteaux, attendant le moment de commencer la parade et de faire son « annonce ».

Aidé dans sa rude besogne par les frères Vanloo et par les membres de la *Jeune Garde dramatique*, il offre au public nivellois toute une série de représentations des plus intéressantes: *La Tentation de Saint Antoine*, *Ein Deiner à l'Exposition* et *La Chaudière infernale*. A propos de cette dernière, un bon point à M. Bernard Vanloo qui imite, à s'y méprendre, l'accent et le langage d'un forain dont tous les Nivellois ont conservé le souvenir.

Plus loin, on entend le grincement d'une roue hérissée de clous frottant une lame d'acier. C'est la roue de la fortune, qui permet à plusieurs Nivellois de gagner un des ustensiles de ménage les plus indispensables. Les membres du *Club des Barquettes*, vêtus en commissionnaires, font des affaires d'or.

Rrrradadja! Arabi Pachà! ah!... ah! C'est de la loge de M. Leclercq que partent ces cris sauvages.

Est-ce un phoque, un lion, un tigre, un rhinocéros? Que va-t-on nous montrer? M. Leclercq commence son boniment et nous annonce que le fermier de Montifaut, parti récemment pour le Congo, ayant appris, par les journaux locaux, qu'on organisait une kermesse flamande à Nivelles, s'est empressé de lui envoyer, à lui Leclercq, un indigène de sa nouvelle patrie. Et pour montrer que « c'est du véritable ce qu'on voit chez lui et non des ablaties comme à la baraque voisine », il tire sur une longue chaîne et l'on voit apparaître par une ouverture, pratiquée dans la cloison, la tête noir du Congolais qui nous enseignera tantôt « comment on se marie dans son pays, comment on y fait la prière et » comment on y classe le lion. »

Ce n'est pas tout, le barmen exhibe encore un phénomène vivant: un veau à deux têtes qui a vu le jour à Oplrain, à une demi heure de Nivelles. « Ce veau, comme l'a dit le lendemain M. Leclercq, dans une réunion de forains, a eu un succès de bœuf. »

La *Galotte* a eu grand succès également dans son café-concert.

M. Louis Hulin nous a donné une réédition de ses morceaux d'« harmonica ». Mais c'est comme conférencier qu'il s'est surpassé. Disciple de M. Lorand, il nous a entrete nu de la nation

armée et il a fait ressortir les avantages du système suisse. Dans une autre conférence sur les intérêts matériels de la ville, il a engagé l'administration communale à « vusser médiatement » la *Thines*, en face de chez lui, car les odeurs « impouvantables » qu'elle dégage l'empoisonnent, lui et ses huit enfants.

« Un médecin lui a encore dit la semaine dernière. »

M. Hulin a déployé, dans ces causeries familières, un talent oratoire peu commun et une connaissance approfondie des sujets délicats qu'il a traités. Il semble tout désigné pour être le candidat des intérêts matériels dans quelque élection communale. Ces hautes destinées ne l'éblouiraient d'ailleurs pas, car il s'est écrié avec une chaleur communicative :

« Il n'y a pas cinquante personnes dans la ville qui ne soient capables de la gouverner; moi je suis capable! » Nous n'en doutons pas.

M. Louis Bréda a dit avec la verve qu'on lui connaît ses vieilles chansons et ses « roulades » qui font toujours plaisir.

Nous ne pouvons passer sous silence le concerto pour bombardon que le *fisco* de la *Galotte* a enlevé plusieurs fois aux applaudissements de toute la salle et qui lui a valu les félicitations du président de la fédération des ex-sous-officiers. Les morceaux d'orchestre, si brillamment dirigés par M. Hector Declercq, « l'éminent directeur de la *Galotte*, » ont été fort appréciés.

Comme on le voit, la kermesse flamande a réussi au delà de toute espérance et a ainsi récompensé MM. les ex-sous-officiers et spécialement M. le président Delcourt, qui en fut le promoteur, des peines qu'ils se sont données pendant près de deux mois.

Il y avait tant de danseurs et de danseuses au bal populaire que « si ou arou tapé enn' esplingue in air, elle n'arou ni rrtcheu à l'erre. »

Aussi espérons nous que ce nouveau divertissement est définitivement implanté chez nous.

L'éclairage, cher aux papas et aux mamans, mais indifférent aux autres, faisait malheureusement défaut; d'aimables gamins s'étaient amusés à faire tomber les lanternes vénitiennes qui entouraient la place et les couples se sont vu obligés de danser dans l'obscurité: je ne sache pas qu'ils s'en soient plaints et comme le bal était organisé pour eux et non pour les papas et pour les mamans, tout est bien qui finit bien.

LA SOIRÉE DE LUNDI

Lundi soir, messieurs les forains ont fait leurs adieux à la population nivelloise.

Accompagnés de MM. les ex-sous-officiers ils sont allés donner une sérénade à M. le président Delcourt, chez qui la société a déposé le drapeau inauguré la veille.

M. Delcourt, en termes émus, remercia MM. les ex-sous-officiers ainsi que les forains de leurs marques de sympathie et félicita ces derniers du résultat obtenu.

Puis un membre de la société des ex fit un petit discours et remit un superbe bouquet à son président. On se rendit ensuite chez M. Brassine, capitaine commandant l'école régimentaire, et chez M. Baudoux lieutenant à la même école. MM. les forains, en jouant leurs plus beaux morceaux devant la maison de ces messieurs, voulaient les remercier du concours qu'ils avaient prêté à la fête.

La sortie se termina par une visite au local de chaque société, où des discours ont été prononcés, et par une représentation d'adieu

Des jeux d' baudet.

(SUITE ET FIN).

Il n' faut ni d'mander dins qués tranches qué s' feume s'a trouvé in n' vîant ni r'véni s'n homme pou d'juner, ni pou deiner; elle s'a mis à cachi pa' tous costés, à l' cave, dins lé staula, dins l' maffe, d' sus l'ourdja; pou d' Djean à trouver pa' nulle vart.

In d'allant d'sus l' tchémiti, elle rinconte in varlet qui r'vénout d'avwé esté au vert; elle li d'mande t' l'aussi râte s'i n'avout ni vu s'n homme.

— Vo n'homme, Cath'rine, bi il est lauvau d'sus l' champ du mau stitchi; il est là accroupi d' dins l' trinelle despus l' matin; djé n' sais ni si c'est pou peunre ou bi pou couver qu'il est là, mais i n' s'a ni co toudi boudgi.

Cath'rine est tout d' suite coureuse r'trouver s' n'homme qui stout là au pleig soleil, suant des gouttes comme des pwés.

— Et adonc? Qu'est-ce qu'on dirout bi qu' vos faites là, pou n' ni r'véni deiner?

Vos comperdez bi qu' Djean n' povou mau d' répondre dé peu d' fer manqui s' couvée.

— D'allez m' responde, innocent? Qu'elle li crie s' feume in l'esqueuant pa l'espale.

Mais Djean mettou s' dwegt d'sus s' bouche comme pou li diré qui fallou qu'elle se taiche, éié in même temps l' moustrout sans s'rléver qu'il avout n' saquet par désous li; ça n' fésou ni l'affaire dé Cath'rine, qui a continué à l'esqueure éié à l' maltrai dé tous les

nos des tchis. Vyant qu'i n' boudgeout ni pus qu'enn' soque, l' poufe feume a pinsé qué s' n'homme astout dév'nu fou. Ell' s'a mi à braire comme enn' Mad'leine, in stierdant ses is à l' cwenne dé s'ceindri; mais Djean n'a ni pus boudgi qué s'il avou sté d' pierre. C'est qué deux baudets, ça n'sé troufe ni dins l' pas d'in t'ch'vau.

Vo vii déd'ci comm' Cath'rine astout imbarassée; elle a tout fait pou fer bougi s' n'homme, elle lé pinchou, elle lé cakiou; ç'astout tout l' même qué si elle avou v'nu pousser d'sus l' grande église pou l' fer tchère. Vyant qu' ç'astout peine inutile, elle est partée raconter s' malheur à s' vigin, l' marchand d' pourchas.

— Mon Dieu, Marcellin! Venez râte, s'i vous plait! Djé cwé qué m' n'homme a pierdu l' tiesse; il est là achit dins no' trinelle despus l' matin, éié cor qué d' li-z-ai parlé pus bi qu'au bon Dieu, i' n'a ni moï dé l' fer dessérer ses dints. Bonne Notre-Dame! Qué c'qué d'va dév'ni avé in innocent pareie!

Marcellin l'a r'consolé comme il a pouvé éié il est parti avé ielle pou tachi d'ramèner Djean, qui n'avout ni co bougi éié qui s' ténout là sérieux comme in baudet qu'on strie.

In arrivant, Marcellin a asprouvé d' li parler bia; mais i n'avout pou d' boune raison à-z-avwé dé li éié i' n' boudgeout ni pus qu'in bount d' terre.

Enn' comédie pareie a mi Marcellin hours dé li même, il a volu lé r'lever, mais vos ari dit qu' Djean astout clavé à l' terre; à l' fin il a sté à d'bout d' patience.

— Ténais, grand fainéant, avé ça vo vo l'évrez, qu'il a crié in li d'nant in coup d' pi vo savez bi iu; il avout tapé tell'mint four qu'avé s' chabot il a squetté iun des deux yeux. Djüstémint, il avou là à costé in lieffe qui stou in fourme despu in moumint; in intindant Marcellin gueuler d'enn' manière pareie, i' n' faut ni d'mander s'il a sté râte.

Djean, in sé r'évant, l'a vu qui s'incourou par derrière li, mais il avou tell'mint mau qui n'a ni r'marqui qu' ç'astout in lieffe.

— Tas d' biesses, co n' demi heure éié d'avou mes deux baudets! Dé v'la d'ja lauvau in djoine qui s'incourre.

Éié d' colère, il a squetté li-même l'autre œuf; vo sondgi bi qu'i stout co comme on l'avou mi.

— C'est d' vos faute, vos m'avez fourcé à parler; on mé l'avou bi dit; à c' theure i' n'a pu pou d'avance à l'couver. Si vos lairi fer les dgins, tas d' melletout, éié vos occuper d' vos affaires, ec' farce là n' m'arout ni ieu arrivé.

Adon, i leu z-a raconté commint c' qu'i comptou d'avver deux djoines dé baudets devant l' fin dé l' journée; on s'a foutu d'li, comme dé djusse; mais l' n'a ri volu intinde éié co à c' t' heure, i prétind co qu'on n' l'a ni ieu au pweie.

— C'esst dé ioun', ça Djean l' malin!

— C'est tél qué d' vos l' dis ci; quand vos l' rinconterez, parlez li d' ses jeux d' baudet éié i vo s'pliqu'ra tout d' suite, despu l' s'in vi' squ'au s'in va, commint c' qué s' feume li-z-a fait manqui l' couvée.

CLIPOTIA.

offerte aux forains par la troupe de l'Alcazar nivellois. Cette soirée, l'une des plus joyeuses dont nous ayons eu le bénéfice, a été riche en incidents comiques; l'espace nous manque pour les rapporter ici.

Pendant ce temps, la musique de la garde civique allait féliciter son chef, M. Delvaux, qui avait si brillamment dirigé le concert de la veille.

Actes officiels.

Par arrêtés royaux du 24 mai 1889, sont nommés chevalier de l'Ordre de Léopold MM. Petit (E. L. J.), conseiller à la cour d'appel séant à Bruxelles, ancien juge suppléant au tribunal de première instance de cette ville, ancien juge aux tribunaux de première instance de Nivelles et de Bruxelles; Collart, juge d'instruction près le tribunal de première instance séant à Nivelles, ancien avoué, ancien juge suppléant à la justice de paix de ce canton.

Boîte du Journal.

A. J. F. — Cette histoire est trop connue pour que nous la reproduisions : elle a fait le sujet, dernièrement, d'un spirituel dessin du *Chat noir*.

A DROITE ET A GAUCHE.

Dimanche dernier, quelques paysans qui semblaient assister pour la première fois à un feu d'artifice, manifestaient bruyamment leur admiration au départ de chaque fusée. Un d'entre eux, pour qui, peut-être, le jeu n'était plus nouveau, leur dit au moment où l'inscription « l'union fait la force » resplendissait de mille lumières : « à c' l'heure ça va iesse el co (coq), vo d'allez intinde comme ça va s' desquertinchi ! » C'est bien cela !

A la réception à l'hôtel-de-Ville, M. le bourgmestre, s'adressant à la musique des carabiniers, a rappelé que deux fois déjà Nivelles avait eu le plaisir d'entendre cette excellente fanfare, mais que les deux concerts avaient été donnés par une pluie battante. Cette fois, disait-il, le vieil adage wallon s'est vérifié : « el' twésième coup on vvet les maisses ».

En effet, un temps splendide, trop splendide peut-être, favorisait la nouvelle visite des carabiniers à Nivelles. Seulement il s'en est fallu de peu que cet adage ne fût pas vrai pour toute la journée, car un orage s'est déclaré subitement vers cinq heures, juste au moment du concert. Heureusement il ne nous a guère tourmentés et il n'a plu que ce qu'il fallait pour arroser nos rues et pour remplacer les fontainiers qu'on avait négligé de charger de cette besogne.

Nous profitons de la circonstance pour renouveler la demande que nous faisons dans notre dernier numéro de voir répandre, pendant l'été, un peu de fraîcheur dans nos rues au moyen de l'excédent d'eau de la distribution.

Il ne se passe pas de jour qu'un orage ne se déclare aux environs de la ville; Feluy, Senefte, Baudémont, Routain, Lillois, Baulers ont été successivement ravagés.

Jusqu'ici Nivelles ne s'est guère ressentie de ces catastrophes; c'est ainsi que lundi dernier, il a tonné et éclairé d'une façon inquiétante, mais encore une fois, après quelques gouttes de pluie, l'orage s'est éloigné de la ville; seulement, une heure après le niveau de la *Thines* s'est élevé de près d'un mètre, et la rivière gonflée a roulé pendant toute la soirée des flots jaunâtres, charriant des débris de toute sorte, qui montraient assez les affreux ravages qu'une pluie diluvienne avait causés aux campagnes de Thines et de Baulers.

On a repeint à neuf le socle de la statue de Tincoris; nous serions curieux de savoir à quelle espèce de pierre correspond la teinte que l'on a choisie.

FÊTES ET CONCERTS.

Programme du concert qui sera donné le dimanche 2 juin, à 5 heures du soir, au parc de la

Doulaime, par la Société Royale des Amis de la Courtoise faubourg sous la direction de M. A. Bastin.

- 1^o Souvenir de Nivelles, par M. A. Bastin.
- 2^o Valse, ouverture, par M. A. Bastin.
- 3^o Bolero, par M. A. Bastin.
- 4^o Fantaisie sur *Hérodiade*, arrangée par J. Bastin.
- 5^o Après un dîner, par M. A. Bastin.
- 6^o Marche indienne, de M. A. Bastin.
- 7^o *Blondinette*, polka pour piano, par M. A. Bastin.
- 8^o Pot-pourri populaire, par M. A. Bastin.

Le même concert sera donné le jeudi 6, à 8 heures 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grand-Place.

Éphémérides nivelloises.

27 Mai 1706. — Le chapitre envoie le chanoine Troyen complimenter le général de Malborough au sujet de sa victoire de Ramilies.

28 Mai 1790. — Le chapitre vote 90 louis pour trois nouveaux canons, tandis que l'abbesse et le prévot s'engagent chacun à en fournir un.

29 Mai 1789. — Emeute causée par la cherté des grains.

30 Mai 1852. — Formation à Nivelles de la conférence de Saint Vincent-de-Paul.

31 Mai 1864. — On fait rapport à la Chambre des représentants sur un projet de chemin de fer vicinal de Braine-le-Comte à Namur, passant par Nivelles.

Les conclusions, favorables à ce projet, sont adoptées par la chambre.

1 Juin 1797. — Entrée à Nivelles de l'empereur d'Autriche François II qui passe la nuit à l'hôtel abbatial. Une belle clef, dorée au feu, lui est offerte; cette clef est encore déposée au secrétariat de la ville.

2 Juin 1643. — Les Français arrivent devant Nivelles et se montrent aux environs des « Trois Tilleuls, près de couparty, désœure la cloisière de clarisse ». Ils ravagent la contrée, mais n'osent faire le siège de la ville qui est bien gardée.

Variétés.

UN CONCILE DE FEMMES (1).

La question qui s'agit en ce moment autour du congrès que les femmes préparent pour l'année 1889, me remet en mémoire un certain concile, dont je vais vous raconter l'histoire, en vous en laissant tirer toutes les conséquences.

Voici des documents que nous trouvons dans les annales du vi^e siècle :

Il y avait dans le Hainaut français une vaste forêt au milieu de laquelle la bienheureuse lte ou lduberge, épouse du bienheureux Pépin, de Louvain, maire du palais des rois francs, lit défricher un assez grand espace pour y fonder une maison religieuse. Cette maison fut terminée, avec son église, en 647, et ce fut Sainte Gertrude, fille de sa fondatrice, qui en fut la première abbesse, et elle prit le nom d'abbaye de Nivelles.

Gertrude n'avait que 21 ans lorsqu'elle fit ses vœux. Elle rassembla autour d'elle les filles des grands, dont elle voyait l'éducation très négligée; mais elle n'exigeait pas d'elles le vœu de virginité; elles devaient suivre les règles de la maison tant qu'elles y demeuraient; mais elles étaient libres de la quitter lorsque leur venait le désir ou l'occasion de se marier.

Les chanoinesses de Nivelles consacraient la matinée aux exercices de piété, sous le vêtement de l'ordre, et le reste de la journée elles pouvaient rentrer dans le monde; mais l'abbesse, à l'exemple de Sainte Gertrude, faisait toujours, avant son élection, le grand vœu de virginité.

Cent soixante-dix ans avaient passé depuis la mort de Gertrude, et plusieurs abbesses lui avaient succédé. Peu à peu, les habitations s'étaient agglomérées autour de l'abbaye, et Nivelles était devenue une ville avec ses portes, ses fortifications et ses tours, mais une ville indépendante, soumise à la seule suzeraineté de l'abbesse qu'on appelait la princesse.

Or, le 22 mai de l'année 820, Nivelles était dans toute sa splendeur. Ce jour-là, messire Valcand, évêque de Liège, en tournée dans son vaste diocèse, avait promis de visiter Nivelles. Il devait même y séjourner trois jours, et l'on n'avait rien négligé pour lui rendre sa visite agréable. La veille, plusieurs grands personnages, tels que le duc de Louvain, le comte Albin de Mons et plusieurs autres étaient arrivés dans la ville, et on les avait logés autour de l'abbaye; mais aucun des hommes d'armes brabançons ou étrangers qui les

(1) Extrait de la *France-Mode* du 17 mars 1889.

accompagnèrent n'avaient pu mettre le pied dans la cité. Elle était la loi établie par les abbesses souveraines de Nivelles. Jaloux de leur autorité et du bien-être de la population qu'elles protégeaient, elles craignaient tout ce qui pouvait leur enlever le contrôle de la chose contre leurs franchises.

Enfin le signal de l'arrivée de l'évêque fut donné, et le cortège se mit en marche devant de lui. C'était d'abord Mess. l'abbesse, dans ses habits d'apparat, la croix d'or en main et montée sur une haquenée blanche. Elle était suivie de seize autres (parfois) portant autant de nobles demoiselles en longues robes blanches, rehaussées d'une palatine d'hermine; puis les baillifs, les seigneurs et les gens de justice.

Au même moment arriva messire Valcand monté sur un beau cheval d'Espagne, que lui avait donné l'évêque de Liège, le duc de Brabant, qui lui avait donné d'ars la chapelle, l'année précédente.

On fit à l'évêque tous les honneurs exigés par son rang, et on le fit entrer dans la ville.

Messire Valcand ne vint à l'abbaye de Nivelles que pour apporter aux chanoinesses une règle de vie plus austère que celle qu'elles avaient suivie jusque-là.

Telle était la décision du concile d'Als-la-Chapelle! Arrivé dans l'église, l'évêque de Liège, qui voulait être suzerain temporel de Nivelles, monta en chaire, et, après avoir donné sa bénédiction, il déclara qu'il venait apporter la règle de Saint Benoît, que devaient suivre toutes les religieuses demeurant sous l'empire. Et il lut cette règle, d'où il résultait que toute religieuse de Nivelles devait se reconnaître dépendante de l'évêque et du pouvoir séculier, et faire désormais vœu de chasteté perpétuelle.

Cette lecture, faite avec solennité, fut suivie d'un grand silence. Au bout de quelques instants, une rumeur sourde bourdonna, les regards des assistants se portaient alternativement de la chaire, où l'évêque Valcand semblait attendre une adhésion, à la balustrade du chœur, où l'abbesse venait de s'avancer avec gravité, suivie de ses chanoinesses.

(La suite au prochain n^o.)

Etat-civil de Nivelles du 25 Mai au 1^{er} Juin 1889.

NAISSANCES. — Joseph-Emile-Ghislain Bastien. — Charles-Oscar-Ghislain Lacoste. — Marie-Pauline-Ghislaine Bossart. — Edgard-Florin-Joseph-Ghislain Bernier.

DÉCÈS. — Stéphane-Ghislaine Brassine, 48 ans, sans profession, célibataire, décédée boulevard de la Batterie.

Marchés de Nivelles du 1^{er} Juin.

Froment les 100 kilogs, 17,00 francs — Seigle 11,00 — Avoine indigène, 14,00 — Escourgeon, 15,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,10 — Œufs, les 26, 1,80.

Lambic, fero, bière de Louvain, brune et blanche, Peeterman, Pitthem, Uytzet.

Victor HARGOT, 5, rue des Brasseurs.

GAUFRES

tous les dimanches et lundis au *Chalet du Parc*. — Bière de Diest, Peeterman, Faro, bières blanche et brune.

À VENDRE beau petit PONEY sans défaut et CHARETTE presque neuve.

S'adresser au bureau du journal.

AU SABOT

RUE DE BRUXELLES,

Estaminet tenu par HENRI LAURENT.

Moules et anguilles selon la saison.

On continue à faire des **gaufres** les dimanches et jours fériés à **STOISY**, chez le sieur Clément LISON.

On peut se procurer L'ACLOT, chez MM. Vinclaire-Rucloux, grand place, Albert Chapelain, au grand Belgrade faubourg de Soignies et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le numéro.

A LOUER

Maison à usage d'estaminet

CHAUSSÉE DE HAL, NIVELLES, (ancien Ledue).

Prix modéré.

S'adresser à M^{me} V^e Bary, boulevard de la Fleur de Lys.

Meunerie & boulangerie des Arbalétriers.

G. DONNEZ-HAUTAIN

BOULEVARD DES ARBALÉTRIERS.

FARINES EN GROS & EN DÉTAIL

Pain blanc (farine de froment superfine) de 1 à 2 k.
dit «de grain» () () d'un trait en formes ou
dit «mêlé» () () & de seigle sur carreau.

PAIN POUR CHEVAUX.

CUISSON — LEVURE — BRAISES.

GRAND CHOIX

de POISSONS FRAIS & SALÉS

HUITRES BIEN FRAÎCHES

chez Albert MICHEL, poissonnier, rue du Coq, à Nivelles,

Connu pour ses prix modérés.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Litères, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

Frédéric WILLAME

Banquier, rue de Bruxelles à NIVELLES,

se charge de tout ordre de bourse sans autre commission que le courtage de 1 fr. par mille et vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8.60.

L'acheteur a droit, dès son premier versement, aux tirages et aux coupons d'intérêts.

Maison JULES ROUSSEAU

48, RUE DE NAMUR, NIVELLES.

Magasin de Meubles, Glaces, Machines à coudre.

HORLOGERIE

Portes, Châssis et Tournages. — Jeux de Bouloir.

Ameublements d'Estaminet, Ustensiles de Ménage.

ÉTUVES & CUISINIÈRES.

Litères, Coutils, Laines, Flocons, Voitures d'Enfants.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal *Fréd. WILLAME*, rue de Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

Calorifères de construction.
Sonneries électriques et pneumatiques.
Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferronnerie.

Rue de CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciments Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix déflant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER

FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,	depuis	10	fr.
pour hommes,	»	20	»
cheviote, pure laine croisée, col soie,	»	27	»
id. bordé, soigné,	»	30	»
moscowa,	»	33	»
id. bordé, double satin français,	»	35	»
id. bordé, satin français, col velour soie, très soigné,	depuis	45	fr.
pour enfants,	»	18	»
pour hommes, très soigné,	»	24	»
grand choix de vêtements noirs, soigné,	»		»
PANTALONS ET GILETS EN TOUTS GENRES.			

PARDESSUS

COSTUMES

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER